

L'INSTITUT FRANÇOIS GÉNY PRÉSENTE

LA RUPTURE BRUTALE DES RELATIONS COMMERCIALES ÉTABLIES

VENDREDI 25 MAI 2018
Amphithéâtre GENY Faculté de Droit // NANCY

Entrée libre sur inscription préalable obligatoire.

Possibilité de s'inscrire au déjeuner avant le 18-05-2018 au tarif de 25€/pers.
Institut François Geny 13 place Carnot CO70026 54035 NANCY Cedex

Formation validée au titre de la formation continue des avocats.

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **MOTS D'ACCUEIL**

Caroline HOUIN-BRESSAND, Professeur, Université de Lorraine
Nicolas DAMAS, Maître de conférences, Université de Lorraine

MATINÉE

APPROCHE SUBSTANTIELLE

Session présidée par M. Thierry LAMBERT,
Professeur, Université de Lorraine

10h00 **LA RELATION COMMERCIALE ÉTABLIE**

par M. Rafael AMARO,
Maître de conférences, Université Paris Descartes

10h30 **LA RUPTURE BRUTALE**

par M. Kevin MAGNIER-MERRAN,
Maître de Conférences, Université de Lorraine

11h00 **ANALYSE DU CONTENTIEUX PORTÉ DEVANT LE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY SUR LA DURÉE DU PRÉAVIS**

par les étudiants du master 1 droit des affaires,
sous la direction de M. Thierry LAMBERT, Professeur, Université de
Lorraine

11h15 **TABLE RONDE**

M. Vianney DE WIT, Avocat associé à Paris,
M. Xavier DEMULDER, Responsable juridique (Paris),
M. Daniel MATHIS, juge consulaire à Nancy

Pause déjeuner libre

APRÈS-MIDI

APPROCHE CONTENTIEUSE ET PROCESSUELLE

Session présidée par M. Jean RICHARD DE LA TOUR,
1er avocat général à la chambre commerciale de la Cour de cassation

14h00 **LE PRÉJUDICE RÉPARABLE : APPROCHE ÉCONOMIQUE**

par M. Samuel FERREY,
Professeur, Université de Lorraine

14h30 **ANALYSE DU CONTENTIEUX PORTÉ DEVANT LE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY SUR LE MONTANT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS**

par les étudiants du master 1 droit des affaires,
sous la direction de M. Thierry LAMBERT, Professeur, Université de
Lorraine

14h45 **LE CONTENTIEUX INTERNE – LES MARD**

par M. Nicolas RONTCHEVSKY,
Professeur, Université de Strasbourg

15h15 **LE CONTENTIEUX INTERNATIONAL**

par M. Jérémie JOURDAN MARQUES,
Professeur, Université des Antilles

15h45 **TABLE RONDE**

M. Jean RICHARD DE LA TOUR, 1er avocat général à la Cour de
cassation,
M. Etienne GUTTON, Avocat à Nancy,
M. Michel GEURING, juge consulaire à Nancy

16h15 **PROPOS CONCLUSIFS**

par M. Nicolas MATHEY, Professeur, Université Paris Descartes